Rhône-Alpes, Savoie
Saint-Ours
chef-lieu
Église paroissiale Saint-Ours

Cloche : Marie Jeannette Joséphine

Références du dossier

Numéro de dossier : IM73000527
Date de l'enquête initiale : 2018
Date(s) de rédaction : 2018
Cadre de l'étude : inventaire topographique
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : cloche
Appellations : Marie Jeannette Joséphine
Titres :

Compléments de localisation

Historique

Cloche fondue en 1909 par Georges et Francisque Paccard (date portée, signature), fondeurs à Annecy-le-Vieux. Elle fait suite à une cloche anonyme fendue en 1835, refondue par Claude Paccard en 1839, de nouveau fêlée en 1885 et refondue par Beauquis, et enfin une dernière fois fêlée et refondue en 1909.

Période(s) principale(s) : 4e quart 19e siècle
Dates : 1909 (porte la date)
Auteur(s) de l'oeuvre : Georges Paccard (fondeur de cloches, signature), Francisque Paccard (fondeur de cloches, signature, attribution par source)
Lieu d'exécution : Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Annecy-le-Vieux

Description

Cloche en bronze fondu au sable et à la cire perdue. Joug en métal (inscription : 97 / BREVETE SGDG).

Eléments descriptifs

Catégorie(s) technique(s) : fonderie de cloches

Matériaux : bronze fondu à la cire perdue

Mesures : h : 110 ((avec boucles))d : 111

Représentations :
Crucifixion ; figure biblique
Immaculée Conception
ornement à forme végétale

Voir texte libre.

Inscriptions & marques : inscription concernant le commanditaire (fondu, en relief, sur l'oeuvre), signature (fondu, en relief, sur l'oeuvre), date (fondu, en relief, sur l'oeuvre)

Précisions et transcriptions :

Voir texte libre.

État de conservation

salissure , bon état

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la commune

Décor et inscriptions

Historique de la cloche de la commune aux 19e et 20e siècles

Une délibération du 15 pluviôse an 12 (5 février 1804 ; AC) acte que la somme de 200 F perçue par la commune en compensation des pertes éprouvées pour cause de gel et de grêle en l'an 10 sera employée à payer deux semestres du loyer du presbytère que la commune a acensé de la dame veuve Chiron pour le logement du prêtre, à l'achat d'ornements d'église, au montage de la cloche et à la réparation du clocher. Un cloche est donc présente dans la commune en 1804, et vient d'être acquise (si le montage désigne sa mise en place dans le beffroi) ou fait l'objet d'une remise en place dans le clocher.

La première cloche Paccard (1839)

Une délibération du 1835 (AC) indique que cette cloche est cassée et pourrait endommager la voûte du chœur si elle venait à tomber ; cette cloche, pesant environ 5 quintaux, était de taille insuffisante pour être entendue depuis les hameaux les plus éloignés. La commune alloue un budget à cet effet mais la cloche n’est toujours pas remplacée en 1839 : une délibération du 10 octobre 1839 (AC) retranscrit la convention passée avec **Claude Paccard**, fondeur né et domicilié à Quintal, pour la fonte d'une cloche d'environ 8 quintaux (poids de 18 onces la livre), avec battant, courroie, joug et ferrures, au prix de 2,30 £ la livre pour la cloche, 1 £ la livre pour les battants et ferrures et 10 £ pour le joug (payables sur 4 ans) ; la cloche doit être livrée au mois de mai suivant à Alby-sur-Chéran, où la commune s’engage à porter l’ancienne cloche rachetée par Paccard au prix de 1,85 £ la livre, montant imputable au prix de la nouvelle cloche.
Cependant, le 1er novembre suivant (à l’occasion de sonneries pour la Toussaint ?), la cloche achève de se fendre et « une partie est tombée du clocher » (AC, délibération du 29 novembre 1839). Malgré une contre-proposition du fondeur **Eustache Meunier**, de Chambéry,en février 1840, qui propose une nouvelle cloche pour 2,20 £ la livre, la commune décide de se tenir à son accord avec Paccard : en effet le transport de la cloche cassée à Chambéry absorberait l’économie réalisée sur la nouvelle, et de plus le fondeur Paccard s’est engagé verbalement à venir placer la cloche. La réception définitive de cette cloche est faite le 21 octobre 1840 (AC, délibération) : la nouvelle cloche pèse 465 kilogs, soit 842 livres de Genève, pour un total, avec les accessoires, de 2076,35 £. La vieille cloche pesait 216 kg, soit un avoir de 705,15 £ pour la commune, qui doit régler à Paccard un différent de 1371,20 £.
Lors des travaux de construction de la nouvelle église, le beffroi en bois a été omis du devis primitif (AC, délibération du 17 mai 1868), et la cloche, qui n’était plus abritée, était exposée aux intempéries ; la commune vote 400 F pour le construire.

La cloche de Beauquis (1885)

En 1885, la cloche est à nouveau cassée. La commune demande un devis au fondeur **Beauquis**, de Quintal (Haute-Savoie), qui fait une proposition à 1150 F, auxquels il faut ajouter 150 F pour la réfection du beffroi (consolidation et exhaussement). La commune fait une demande de subvention de 400 F, sur lesquels 300 F sont accordés par le préfet (AC). Cependant, l’année suivante, ce projet semble compromis par la défaillance du fondeur : alors que la commune s’apprêtait à faire enregistrer la convention avec Beauquis, en mai 1886, le fondeur « s’est trouvé tout à coup dans un état de quasi faillite » ; de peur qu’il ne puisse tenir ses engagements, la commune n’a pas fait enregistrer la convention. Mais en novembre, une délibération indique que la cloche a bien été fondue (la commune demande au préfet de changer la date de son approbation afin d’éviter un double droit d’enregistrement ; AD, lettre au préfet du 22 novembre 1886).
Une délibération du 15 août 1891 indique que la cloche n’est pas installé convenablement du fait du mauvais état du beffroi qui la soutient (AC) ; François Debroux, charron et forgeron de Saint-Ours, donne un devis le même jour pour ces réparations (293,50 F ; AD). La réception de ces travaux est faite le 13 décembre 1891 (AC).

La seconde cloche Paccard (1909)

Cependant, moins de 20 ans plus tard (janvier 1909 ; AD, délibération du 7 février 1909), la cloche est de nouveau fêlée. Le 19 mai 1909, **Joseph Paccard** propose à la commune un devis estimatif de 1490 F pour la refonte de la cloche (AC, liasse Refonte de la cloche 1909). La cloche cassée est pesée 800 kg au poids public d'Albens, où est établi le devis (le ticket du poids public d'Albens (système Guillaumin) de la pesée de la vieille cloche est conservé dans la liasse : n°270, 800 K net). La cloche refondue doit avoir le même poids (avec un ajout de 5 kg de métal pour remplacer le déchet) et le devis prévoit l'achat d'accessoires pour un nouveau système rétro-lancé.
Le 22 mai 1909, **Francisque Paccard**, fondeur de cloches à Annecy-le-Vieux, propose une soumission pour la refonte de cette cloche : il s'engage à refondre la cloche cassée et à fabriquer une nouvelle cloche de 838,5 kg, avec son inscription (les reliefs sur la cloche sont placés gratuitement s'ils n'excèdent pas trop les 275 caractères) pour le prix de 1610,15 F (AD). Une seconde soumission datée du même jour (AD et AC, liasse Refonte de la cloche 1909) ramène ce prix à 1400 F : la vieille cloche fournit 755 kg de métal, après déduction des 5% pour le déchet de fusion, facturé 1,25 F le kg, le fondeur fournit le métal pour remplacer le déchet, soit 45 kg, à 3,25 F le kg, pour un total de 1090 F, plus 310 F pour les ferrures nécessaires au système rétro-lancé. Si la cloche n'a pas un « beau son, pur, moelleux et très étendu » le fondeur s'engage à la refondre. La réception d'œuvre a lieu le 17 février 1910.
La soumission du 22 mai 1909 est établie sur papier à en-tête au nom de **Georges et Francisque Paccard**, et la cloche signée G. & F. PACCARD fondeurs à Annecy-le-Vieux. Georges, Francisque et leur frère Victor ont également produit sous la marque Paccard Frères. Joseph Paccard, fils de Georges Paccard, est le neveu de Francisque.

Description

- Boucles : visages moustachus
- Cerveau : frise de palmettes et grappes de raisin. Inscription sur cinq lignes encadrées de filets. Le début de chaque ligne est précédé et suivis d'un motif en forme de rinceau d'acanthe.

1) PAROISSE DE SAINT-OURS D^{SE} DE CHAMBERY
2) MARIE-JEANNETTE-JOSEPHINE
3) BAPTISEE EN OCTOBRE 1909
4) PARRAIN MR JOSEPH LOMBARD MARRAINE MME JEANNETTE NANTET NEE SOLAVERAND
5) CURE R^{D} CLAUDIUS-JOSEPH RUBATIER

Frise de rinceau de vigne et raisins. Dessous, guirlande fleurie festonnée, suspendue à des têtes de lion, avec une chute ornée d'une croix, de volutes et de palmettes entre chaque feston.
- Panse : au-dessous du départ de l'inscription, Christ en croix (extrémités : palmettes-feuilles, titulus sur un phylactère, suppédaneum) sur un cul-de-lampe feuillagé. De l'autre côté, Immaculée Conception (Vierge tête voilée, mains ouvertes) sur un cul-de-lampe feuillagé. En bas de la panse, frise d'un motif compposé de deux feuilles enroulées et une coquille dans une volute ; palmettes, tresse.
- Bord : Inscription sur une ligne bordée de filets, encadrée d'un motif formé d'un gland avec deux feuilles de chêne et de volutes : G. & F. PACCARD FONDEURS A ANNECY-LE-VIEUX H^{TE} SAVOIE 1909. Dessous : rinceau de feuilles dentelées ; une ligne vide ; répétition de la frise du bas de la panse mais inversée ; rinceau d'acanthes et de feuilles à cinq pétales.

Références documentaires

Documents d'archive

- **AD Savoie. Série 2O : 2657. Saint-Ours. Projet de construction d'une maison de commune (1862-1869). Projet de reconstruction de l'église (1866-1873).**
  AD Savoie. Série 2O : 2657. Saint-Ours. **Projet de construction d'une maison de commune (1862-1869). Projet de reconstruction de l'église (1866-1873)**. Carton.
  AD Savoie : 2O 2657

- **AD Savoie. Série 2O : 2658. Saint-Ours. Culte - Fabrique (1871, 1875-1886). Projet de reconstruction du presbytère (1882-1885). Projet de réparations à la maison d'école (1884-1887).**
  AD Savoie. Série 2O : 2658. Saint-Ours. **Culte - Fabrique (1871, 1875-1886). Projet de reconstruction du presbytère (1882-1885). Projet de réparations à la maison d'école (1884-1887)**. Carton.
  AD Savoie : 2O 2658

- **AC Saint-Ours. Délibérations du conseil municipal (feuilles volantes ; An IX-1860).**

AC Saint-Ours. **Délibérations du conseil municipal** (feuilles volantes ; An IX-1860).
AC Saint-Ours

- **AC Saint-Ours. Registre des délibérations du conseil municipal de la commune de saint-Ours, 15 février 1883 au 25 mars 1897**
  AC Saint-Ours. **Registre des délibérations du conseil municipal de la commune de saint-Ours**, 15 février 1883 - 25 mars 1897. 1 registre, 144 feuillets.
  AC Saint-Ours

- **AC Saint-Ours. Liasse Refonte de la cloche, 1909. Liasse de documents.**
  AC Saint-Ours. **Liasse Refonte de la cloche, 1909**. Liasse de documents.
  AC Saint-Ours : non classé

Illustrations

Vue d'ensemble (côté Vierge).
Phot. Thierry Monnet
IVR84_20187301137NUCA

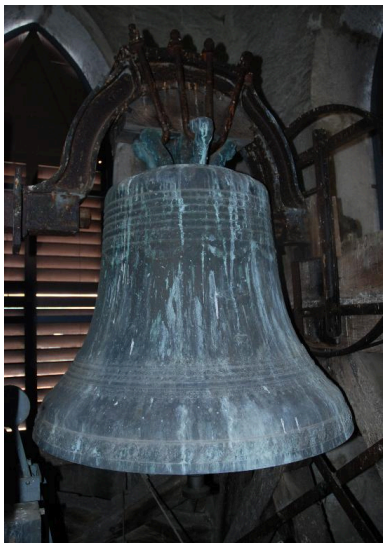

Vue d'ensemble (côté Christ).
Phot. Thierry Monnet
IVR84_20187301138NUCA

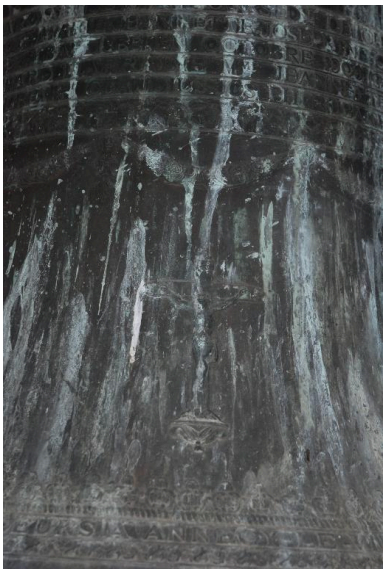

Détail du Christ en croix.
Phot. Thierry Monnet
IVR84_20187301139NUCA

Dossiers liés

Édifice : Église paroissiale Saint-Ours (IA73004386) Rhône-Alpes, Savoie, Saint-Ours, Chef-lieu

Auteur(s) du dossier : Caroline Guibaud, Thierry Monnet, Caroline Guibaud
Copyright(s) : © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

Vue d'ensemble (côté Vierge).

IVR84_20187301137NUCA
Auteur de l'illustration : Thierry Monnet
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d'ensemble (côté Christ).

IVR84_20187301138NUCA
Auteur de l'illustration : Thierry Monnet
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Détail du Christ en croix.

IVR84_20187301139NUCA
Auteur de l'illustration : Thierry Monnet
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation